



IAEA

L'atome pour la paix : les cinquante premières années

51^E CONFÉRENCE GÉNÉRALE

CONFÉRENCE GÉNÉRALE

SÉANCES PLÉNIÈRES ET RÉUNIONS DU BUREAU

Vendredi 21 septembre 2007

**10 h 30
Salle B**

COMMISSION PLÉNIÈRE :

7^e séance

**Grande salle de
conférence**

SÉANCE PLÉNIÈRE :

9^e et 10^e séances

**L'heure sera
annoncée sur les
écrans**

Questions en suspens

Capacité et menace nucléaires israéliennes (point 22) — documents GC(51)/1/Add.1, GC(51)/24, GC(51)/25 et GC(51)/32

Rapport sur les promesses de contributions au Fonds de coopération technique pour 2008 (point 26) — (GC(51)/28/Rev.4)

Rapport oral du Président de la Commission plénière sur les points suivants :

— Mesures pour renforcer la coopération internationale dans les domaines de la sûreté nucléaire et radiologique, de la sûreté du transport et de la gestion des déchets (point 15)

— projets de résolution (GC(51)/COM.5/L.11, GC(51)/COM.5/L.16/Rev.1 ;

— Sécurité nucléaire – mesures de protection contre le terrorisme nucléaire (point 16) — projet de résolution GC(51)/COM.5/L.14 ;

— Renforcement des activités de coopération technique de l'Agence (point 17) — projet de résolution GC(51)/COM.5/L.1/Rev.1 ;



— Renforcement des activités de l'Agence concernant les sciences, la technologie et les applications nucléaires (point 18) — projets de résolution GC(51)/COM.5/L.2/Rev.1, GC(51)/COM.5/L.3/Rev.1, GC(51)/COM.5/L.4/Rev.1, GC(51)/COM.5/L.5/Rev.1, GC(51)/COM.5/L.6, GC(51)/COM.5/L.7/Rev.1, GC(51)/COM.5/L.8 et GC(51)/COM.5/L.13/Rev.2,

— Renforcement de l'efficacité et amélioration de l'efficience du système des garanties et application du modèle de protocole additionnel (point 19) — projet de résolution GC(51)/COM.5/L.12

— Personnel (point 24) – projet de résolution GC(51)/L.5

**CONFÉRENCE GÉNÉRALE****AUTRES RÉUNIONS ET PROGRAMMES****Vendredi 21 septembre 2007**

- 9 heures** Groupe UE suivi du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États — Salle N, 1^{er} étage de l'ACV.
- 10 heures** Réunion d'information sur « Le Centre des incidents et des urgences — manuel destiné aux premiers intervenants, dispositions s'appliquant aux interventions, notification des événements, Réseau d'assistance pour les interventions » — Salle J-241-2, 1^{er} étage de l'ACV.

RÉSUMÉ DES SÉANCES

Séance plénière
7^e séance

La Conférence générale a poursuivi l'examen du point 8 de l'ordre du jour « Discussion générale et Rapport annuel pour 2006 ». Des déclarations ont été faites par les délégués de la Norvège, des Pays-Bas, de la Belgique, de la Malaisie et de la Namibie.

M. Gareth Evans, Président directeur général de l'*International Crisis Group* et ancien ministre australien des affaires étrangères, a présenté le rapport du Forum scientifique.

Au titre du point 9 de l'ordre du jour « Élection de Membres au Conseil des gouverneurs », les États Membres suivants ont été élus pour siéger au Conseil des gouverneurs pendant la période 2007-2009 : Albanie, Algérie, Arabie saoudite, Équateur, Ghana, Iraq, Irlande, Lituanie, Mexique, Philippines et Suisse.

La Conférence a adopté les recommandations relatives aux points de l'ordre du jour suivants dont l'examen a été achevé par la Commission plénière, tels que présentés par la Vice-présidente dans son rapport intérimaire oral :

— Comptes de l'Agence pour 2006 (point 10) (document GC(51)/13)

— Programme et budget de l'Agence pour 2008-2009 (point 11) (document GC(51)/2), annexe A, « Ouverture de crédits au budget ordinaire pour 2008 »

— Programme et budget de l'Agence pour 2008-2009 (point 11) (document GC(51)/2), annexe B, « Allocation de ressources au Fonds de coopération technique pour 2008 »

— Programme et budget de l'Agence pour 2008-2009 (point 11) (document GC(51)/2), annexe C, « Fonds de roulement pour 2008 »

— Amendement de l'article XIV A du Statut (point 12) (projet de résolution GC(51)/L.2)

— Barème des quotes-parts pour les contributions des États Membres au budget ordinaire (point 14) (document GC(51)/21)

— Amendement de l'article VI du Statut (point 23) (projet de résolution GC(51)/L.4)

Au titre du point 13 de l'ordre du jour « Nomination du Vérificateur extérieur » (document GC(51)/18), la Conférence générale a convenu de nommer le vice-président de l'institution supérieure de contrôle des finances publiques allemande Vérificateur extérieur des comptes de l'Agence pour les exercices 2008 et 2009.



En ce qui concerne le rétablissement du droit de vote, la Conférence générale a décidé de rétablir le droit de vote de la Géorgie, de la République dominicaine et de la République de Moldova.

Au titre du point 25 de l'ordre du jour « Examen des pouvoirs des délégués » sur lequel le Bureau a présenté son rapport contenu dans le document GC(51)/31, la Conférence générale a adopté le projet de résolution figurant au paragraphe 7 de ce rapport, avec les réserves et la position qui y sont exprimées.

Avant que la Conférence générale n'ajourne sa séance du matin, le Secrétaire exécutif de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE) a fait une déclaration.

**Commission
plénière
5^e séance**

Au titre du point 18 de l'ordre du jour, la Commission a poursuivi en séance informelle l'examen du projet de résolution GC(51)/COM.5/L.6, « Applications nucléaires énergétiques », qui ensuite été soumis à l'examen d'un groupe de travail officieux.

La Commission a ensuite entamé l'examen du point 23 et recommandé l'adoption du projet de résolution GC(51)/L.4 intitulé « Amendement de l'article XIV A du Statut ».

La Commission a ensuite introduit et examiné, au titre du point 18, le projet de résolution GC(51)/COM.5/L.8 intitulé « Réacteurs nucléaires de faible ou moyenne puissance – développement et déploiement ».

**Séance plénière
8^e séance**

La Conférence générale a poursuivi l'examen du point 8 de l'ordre du jour « Discussion générale et Rapport annuel pour 2006 ». Des déclarations ont été faites par les délégués du Brésil, de l'Australie, de la Zambie, de la Suisse, du Pérou et du Chili.

Au titre du point 20 de l'ordre du jour « Mise en œuvre de l'accord de garanties TNP entre l'Agence et la République populaire démocratique de Corée » (document GC(51)/19), la Conférence générale a adopté le projet de résolution GC(51)/L.3.

Au titre du point 21 de l'ordre du jour « Application des garanties de l'AIEA au Moyen-Orient » (document GC(51)/14), la Conférence générale a adopté au vote par appel nominal le projet de résolution GC(51)/L.1.



La Conférence générale a achevé l'examen du point 8 de l'ordre du jour « Discussion générale et rapport annuel pour 2006 ». Des déclarations ont été faites par les États suivants : El Salvador, République bolivarienne du Venezuela, Singapour, Sri Lanka, Équateur, Haïti, Zimbabwe, République de Moldova, Éthiopie et Palestine.

**Commission
plénière
6^e séance**

La Commission a décidé, au cours des travaux de l'après-midi, de recommander pour adoption à la Conférence générale les projets de résolution suivants :

— GC(51)/COM.5/L.13/Rev.2 « Activités de l'Agence visant à mettre au point des techniques nucléaires innovantes » au titre du point 18 de l'ordre du jour ;

— GC(51)/COM.5/L.10/Rev.1 « Composition de l'effectif du Secrétariat de l'Agence » présenté au titre du point 24 a) de l'ordre du jour ;

— GC(51)/COM.5/L.16/Rev.1 « Sûreté du transport » au titre du point de 15 de l'ordre du jour.

Les discussions se sont poursuivies sur le projet de résolution GC(51)/COM.5/L.11 « Mesures pour renforcer la coopération internationale dans les domaines de la sûreté nucléaire et radiologique, de la sûreté du transport et de la gestion des déchets » au titre du point 15 de l'ordre du jour.